

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 3 juillet 2019 N°1314

Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle : Présentation du volet économique

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont participé aujourd'hui à l'événement « l'Intelligence artificielle au service des entreprises » au cours duquel le volet économique de la stratégie nationale pour l'IA a été présenté.

Annoncée par le président de la République le 29 mars 2018, cette stratégie nationale est dotée de 1,5 milliard d'investissements publics consacrés à l'IA jusqu'en 2022. L'Intelligence artificielle transformera dans un futur proche tous les secteurs de l'économie mondiale, il est donc essentiel pour la compétitivité des entreprises françaises que les acteurs économiques se l'approprient.

Le volet économique de cette stratégie a été défini par le ministère de l'Economie et des Finances, avec l'appui de la Direction générale des entreprises (DGE), qui a employé une méthodologie fondée sur les besoins des entreprises. Plusieurs freins ont ainsi été constatés :

- les entreprises offreuses de solution en IA éprouvent des difficultés à convaincre les investisseurs ;
- les entreprises qui pourraient utiliser l'IA pour améliorer leur productivité et leur offre commerciale hésitent encore à intégrer l'IA. Une méconnaissance de l'offre en IA, mais aussi des interrogations sur la rentabilité effective des investissements à consentir dans ce cadre sont constatées ;
- la non-disponibilité de jeux de données constitue un verrou majeur pour l'essor des applications de l'IA.

Ainsi, le volet économique de la stratégie nationale en matière d'IA s'attache donc à proposer des solutions concrètes dans chacun de ces piliers :

• en matière d'offre, la Direction Générale des Entreprises, en lien avec Bpifrance et le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), a mis en place plusieurs dispositifs concrets au service des offreurs de solution. C'est le cas des Challenges IA (5 M€) destinés à mettre en relation offreurs et utilisateurs de l'IA pour résoudre des problèmes concrets et de 3 Grands Défis financés par le Fonds pour l'innovation et l'industrie (100 M€ au total), essentiel pour que la France puisse garder son avance en matière d'IA. Enfin, Bpifrance a réalisé une cartographie des acteurs de l'IA en France, qui permet de mieux appréhender la richesse et la diversité de l'offre française.



- en matière de diffusion de l'IA dans l'économie, 250 millions d'euros ont été
 mobilisés au travers du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour financer
 des projets structurants dédiés à l'IA. En outre, la DGE, en concertation avec les acteurs
 institutionnels et économiques français, accompagne la démarche de normalisation en
 matière d'IA. Cet axe essentiel permettra aux acteurs français de contribuer activement à la
 production de normes et de standards qui s'imposeront à l'échelle européenne et
 internationale.
- en matière de données, prérequis au développement de solutions d'IA, un appel à projets destiné à cofinancer des initiatives de mutualisation de données pour le développement de solution en IA sera publié dans le courant du mois de juillet. Cet appel à projets, ouvert à tous, a été conçu à partir des réponses des acteurs économiques dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre dernier sur le même sujet. Il s'inscrira dans le cadre de l'appel à projets sur l'accompagnement et la transformation des filières porté par BPI France, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Ainsi, cette stratégie vise à faire émerger des champions de l'IA français, notamment dans les secteurs clefs tels que l'environnement, la santé et la sécurité ; à stimuler la demande via le soutien de la diffusion de l'IA dans tous les secteurs et sur tout le territoire ; et à poser les bases d'une véritable économie de la donnée permettant de multiplier notre capacité à développer des solutions innovantes en matière d'intelligence artificielle.

Lors de cet évènement, le Manifeste pour l'intelligence artificielle au service de l'industrie a été signé entre Bruno Le Maire et 8 groupes industriels (Thales, Valeo, Air Liquide, Dassault Aviation, EDF, Renault, Safran et Total). Les signataires s'engagent à établir un diagnostic commun d'ici septembre 2019, et à définir d'ici fin 2019 une liste d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre à leur niveau et coordonnées au niveau national avec l'ensemble de l'écosystème français de l'IA.

Pour en savoir plus : lien vers le dossier de presse

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher - 01 53 18 44 38 presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Cédric O - 01 53 18 43 10 presse@numerique.gouv.fr